

Marché de maîtrise d'œuvre

REGLEMENT DE CONSULTATION

MAITRE D'OUVRAGE : Commune D'ONDRES.

OBJET DE LA CONSULTATION : Mission de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation d'aménagements (bâtiment, aires de jeux, voiries, réseaux divers et aménagements paysagers) de l'ilot n°3 de l'éco-quartier des 3 Fontaines.

TYPE DE PROCEDURE :

Marché à procédure adaptée (MAPA)

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

Le 19 juillet 2019 à 12h00.

SOMMAIRE

- ① **Objet du marché.**
- ② **Type de marché.**
- ③ **Délais de validité des offres.**
- ④ **Remise des offres.**
- ⑤ **Jugement des offres.**
- ⑥ **Renseignements complémentaires.**

① **Objet du marché.**

Le présent marché concerne la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'îlot n°3 de la ZAC dénommée Eco-quartier des 3 Fontaines à Ondres. Les aménagements se déclinent comme suit :

- Construction d'un bâtiment pour la jeunesse et les sports,
- Réalisation d'équipements sportifs divers (skate-park, city stade, agrès pour parcours santé)
- Aménagement de voies douces (vélos, piétons),
- Réseaux divers (éclairage public, électricité, réseau pluvial,...)

Le marché de maîtrise d'œuvre est ouvert aux équipes composées au minimum des compétences suivantes :

- Un architecte urbaniste – bâtiment (mandataire de l'équipe),
- Un architecte paysagiste,
- Un bureau d'études spécialisé en hydraulique (traitement des eaux pluviales).

Pour la partie bâtiment, le candidat devra décliner dans son offre, une mission de base et une mission EXE partiel (métré)

② **Type de marché :**

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée soumis aux dispositions du nouveau Code de la Commande Publique actuellement en vigueur.

Le dossier de consultation pourra être téléchargé sur le site suivant :

<https://marchespublics.landespublic.org>.

Les candidats pourront remettre leur offre soit :

- Par dépôt du dossier contre récépissé en Mairie d'Ondres.
- Par pli postal en RAR,
- Par voie électronique.

③ **Délais de validité des offres.**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date de remise des offres.

④ **Remise des offres.**

Les offres devront être remises ou reçues en Mairie d'Ondres, au plus tard **le 19 juillet à 12h00**. Chaque candidat aura à produire un dossier complet, composé de deux enveloppes qui porteront le nom des candidats ainsi que respectivement les mentions suivantes :

Enveloppe 1 : **Candidature** – Enveloppe 2 : **Offre**.

Enveloppe 1 : candidature

- Transmettre le Document Unique de Marché Européen (DUME) dûment complété,
- Références et expériences professionnelles des candidats :
 - o Liste des références en lien avec la prestation de moins de cinq ans,
 - o Capacité professionnelle (attestation de bonne exécution de maitres d'ouvrage de moins de cinq ans)
 - o Capacités techniques : moyens humains et moyens matériels

Enveloppe 2 : offre.

- Transmettre de façon distincte le taux d'honoraires prévisionnel concernant le bâtiment projeté et celui des infrastructures.
- Fournir un tableau de répartition des missions pour chaque co-contractant et en fonction de la nature des travaux (bâtiment, infrastructures).
- Transmettre un planning de la mission de conception de l'aménagement global (bâtiment et infrastructures).

⑤ Jugement des offres.

Les critères d'attribution sont hiérarchisés comme suit :

- | | |
|------------------------------------|--------|
| - Valeur technique de l'offre | : 40 % |
| - Prix | : 30 % |
| - Délai d'étude (phase conception) | : 30 % |
| - | |

La notation de la proposition sera établie sur 20 points. Les points attribués pour chaque critère seront les suivants :

- | | |
|--------------------|-------------|
| - Valeur technique | : 8 points. |
| - Prix | : 6 points. |
| - Délai d'étude | : 6 points. |

A- Valeur technique de l'offre :

Une notation sélective de la valeur technique sera appliquée comme suit :

- o Analyse méthodologique conduisant à une organisation des prestations à réaliser prenant en compte les objectifs de la municipalité, la particularité du site, l'harmonie générale des aménagements à maintenir avec les différents îlots de l'éco-quartier : **4 points**
- o Références et expériences professionnelles des candidats dans ce type d'aménagement :
Liste des références en lien avec la prestation de moins de cinq ans et joindre les attestations de bonne exécution de maitres d'ouvrage : **2 points.**
- o Note décrivant l'organisation de l'équipe mettant en exergue les compétences requises, l'adéquation des moyens humains et techniques proposés pour réaliser ce projet : **2 points.**

B- Prix :

La notation sera établie suivant la formule suivante :

6 pts – {(prix de l'offre – prix du moins disant) x 6pts / prix moins disant}

C- Délai d'étude :

La notation sera établie suivant la formule suivante :

6 pts – {(délai de l'offre – délai du moins disant) x 6pts / délai du moins disant}

© Renseignements complémentaires.

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats pourront prendre contact avec M. BETBEDER Jean-Paul, Directeur des Services Techniques au 05.59.45.29.16 ou 06.71.92.07.79 ou par mail à l'adresse suivante dst@ondres.fr.

Fait à Ondres, le 27 juin 2019.

Le Maire,

Eric GUILLOTEAU.

